

PERCEPTION DES RISQUES ET DE LA SÉCURITÉ

BAROMÈTRE IPSN OCTOBRE 1999

SYNTHÈSE

LES SUJETS DE PRÉOCCUPATION

Les préoccupations sociales sont prioritaires sur la dégradation de l'environnement et les autres types de problèmes. Ainsi, la préoccupation majeure des Français est toujours le chômage (cité en tête par 36 % des interviewés et en second par 18 %). La violence dans les banlieues, la misère et l'exclusion en France suivent.

Concernant le "bogue de l'an 2000", c'est dans le secteur des hôpitaux que le risque de défaillance des systèmes informatiques est jugé le plus préoccupant.

Parmi les problèmes jugés préoccupants pour l'environnement, la pollution de l'air dans les agglomérations (39 % des personnes interrogées), la destruction des forêts (31 %) et la pollution des milieux aquatiques (29 %) arrivent en tête des préoccupations.

Les conséquences *qui concernent les générations futures* sont citées comme étant les plus importantes (47 % des personnes interrogées les placent en premier dans leur classement), suivies par celles *qui concernent les hommes qui vivent aujourd'hui sur la terre* (mises en première position par un tiers des Français). On retrouve dans le baromètre IPSN d'Octobre 1999 le même ordre que dans le baromètre Environnement d'EDF.

L'IMAGE DE LA SCIENCE ET DES EXPERTS SCIENTIFIQUES

L'idée que la science crée plus de risques qu'elle n'en supprime est une opinion très partagée (43 %) et le principe de précaution reste très largement approuvé (87 %).

Ces opinions n'empêchent pas d'exprimer une bonne image de la science et des experts. Ainsi, 53 % des interviewés font "plus confiance à la science qu'il y a une dizaine d'années", 51 % regrettent que "les décideurs politiques ne s'appuient pas assez sur les experts scientifiques", et 49 % estiment qu'on peut faire confiance aux experts lors de la prise de décision.

LES RISQUES ALIMENTAIRES

La qualité des produits alimentaires est une question d'actualité très largement développée dans les médias mais qui n'est cependant pas perçue, en tout cas pas déclarée comme préoccupante ; elle apparaît en effet loin derrière le chômage, la misère et l'exclusion..., dans la liste proposée aux Français (en 7^{ème} choix sur 10 problèmes cités). Une majorité (53 %) d'ailleurs n'a pas du tout modifié ses habitudes alimentaires.

Toutefois 78 % des personnes interrogées pensent que l'on est de plus en plus exposé à toutes sortes de risques alimentaires et 25 % seulement estiment que les conséquences pour les Français des risques alimentaires sont exagérées. Pour l'information, la confiance va aux intervenants de proximité : les médecins (46 %), les associations de consommateurs (38 %). Notons que le Ministère de la santé est mentionné par 18 % des individus et celui de l'agriculture par seulement 3 %.

OPINIONS SUR LES ACTIVITES NUCLEAIRES

Compétence et crédibilité des intervenants

Aux premiers rangs de la compétence technique apparaissent le Centre National de la Recherche Scientifique (pour 86 % des personnes interrogées), puis les organismes directement impliqués dans les activités nucléaires – EDF (80 %), IPSN (78 %), CEA, organismes de contrôle de l'Etat (DSIN, etc.), OPRI -. Le CNRS, l'IPSN, le CEA et l'OPRI sont en léger recul (- 4 %) par rapport à 1998.

A la question “ *Les sources d'information suivantes vous disent-elles la vérité sur le nucléaire en France ?* ”, les meilleurs scores sont obtenus par le CNRS (62 %), suivi par les associations de consommateurs (61 %), les médecins (59 %), les associations écologistes (56 %) et l'Académie des Sciences (53 %). L'IPSN (52 %) et l'OPRI (46 %) viennent ensuite. Les associations de consommateurs (61 %) sont à leur niveau le plus haut depuis 1993.

Contrôle des activités nucléaires

D'une façon générale, concernant la réglementation et le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, 72 % des Français sont favorables à une autorité indépendante des industriels et 70 % en faveur d'une autorité indépendante du gouvernement. Il revient toutefois au gouvernement (pour 36 % des Français) et à l'administration (pour 23 %) de décider de la politique dans le domaine de l'énergie nucléaire.

Image du nucléaire en 1999

L'indépendance énergétique reste le premier argument choisi dans une liste de cinq arguments favorables au nucléaire, avec 30 % d'adhésion. Cet argument est en recul par rapport au début des années 1990, il était cité alors par 37 % des personnes interrogées. En revanche, l'adhésion à l'argument économique du coût du kilowatt/heure est en hausse (25 % en 1999 contre 15 % en 1992).

Les déchets nucléaires et l'accident de Tchernobyl sont de loin les premiers arguments cités (40 %) contre le nucléaire. L'argument des déchets est en forte hausse (+14 %) par rapport aux débuts des années 1990, tandis que celui de l'accident de Tchernobyl est en forte baisse (-14 %). Même si l'énergie nucléaire reste perçue, comme au début des années 1990, comme un choix réaliste parmi les principales sources d'énergie pour 57 % des Français, 65 % d'entre eux sont en désaccord avec la proposition “ il faut continuer à construire des centrales nucléaires ” et 53 % (contre 34 % en 1991) pensent qu'il faut inventer un nouveau type de centrales nucléaires.

Déchets radioactifs et résidus miniers

Une façon concrète d'aborder la question du risque perçu est de demander aux gens s'ils estiment que le fait d'habiter à proximité d'une des installations du cycle du combustible présente un risque. 53 % des interviewés jugent que le fait d'habiter à proximité d'un site de stockage en surface de déchets radioactifs présente un risque très élevé, alors qu'ils ne sont que 25 % à estimer le risque très élevé à proximité d'un site de stockage de résidus issus de l'exploitation des mines d'uranium, 32 % à proximité d'une centrale nucléaire, 34 % à proximité d'un site de stockage en profondeur de déchets radioactifs et d'une usine de retraitement nucléaire.

Pour 87 % des personnes interrogées, “ c'est le devoir de notre génération de résoudre de façon définitive le problème du stockage des déchets radioactifs ”. Toutefois, elles ne sont que 23 % à approuver l'affirmation suivante “ avec l'aide des nouvelles technologies, les spécialistes trouveront toujours un bon moyen pour stocker les déchets radioactifs, ce n'est

pas un problème ». Elles sont d'avis que les communes abritant un site de stockage soient dédommagées : 65 % pour les sites de stockage de résidus miniers et 59 % pour les sites de stockage de déchets radioactifs. Enfin 91 % des personnes estiment que les sites de "résidus miniers" doivent faire l'objet d'une surveillance continue et 25 % seulement pensent que ces sites pourront être réaménagés.

Accident nucléaire et contre-mesures

Un accident aussi grave que celui de la centrale nucléaire de Tchernobyl est jugé possible en France par 55 % des Français (ils étaient 49 % en 1996) et impossible pour 37 %.

Les mesures proposées par les autorités en cas d'accident nucléaire telles qu'absorber un comprimé d'iode, changer ses habitudes alimentaires, être évacué quelques jours ou déménager définitivement seraient acceptées par une majorité mais plus souvent par obligation que par conviction de leur efficacité.

La décision prise en 1996 par le Ministère de la Santé de distribuer préventivement des pastilles d'iode est connue, en 1999, de 51 % des Français (contre 42 % en 1996). Cette décision est largement approuvée (69 %). Cependant seulement 21 % des personnes interrogées savent où se procurer les pastilles d'iode.

Seules 18 % des personnes pensent que la pastille d'iode protège efficacement en cas d'accident nucléaire alors qu'elles sont 44 % à savoir que la pastille d'iode protège contre le cancer de la thyroïde. D'une façon générale, à la question " Selon vous, en cas d'accident nucléaire, la pastille d'iode protège contre ... ", le taux de réponse " Ne sait pas " est élevé (cf. figure 1).

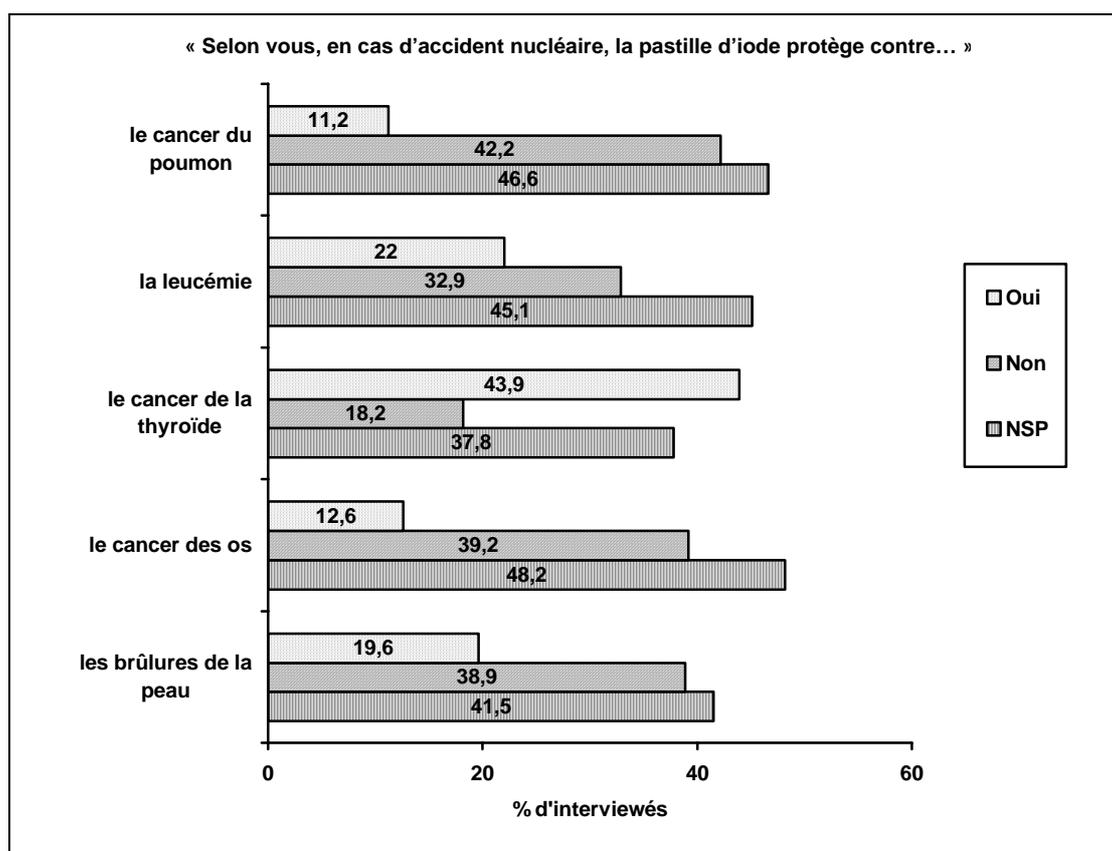


Fig. 1 : Connaissance de la protection de la pastille d'iode en cas d'accident nucléaire

PRÉOCCUPATIONS DES FRANÇAIS À L'ÉGARD DES RISQUES

Risques pour la société – Demande de sécurité

S'agissant du “risque pour les Français”, les situations relatives aux accidents de la route et au tabagisme des jeunes viennent en premier des 21 situations à risque citées et représentent un risque élevé pour 78 % des interviewés. Viennent ensuite la pollution atmosphérique et le SIDA dont plus de 67 % jugent le risque élevé. A contrario, peu nombreux sont ceux qui s'inquiètent des risques de l'eau du robinet (26 %), de la radioactivité naturelle (20 %) et du radon (16 %).

Par rapport à l'enquête précédente de 1998, on constate chez les Français, pour l'ensemble des situations, une tendance à la hausse (de +4 % à +6 %) à la fois pour le jugement porté sur le risque et pour la demande de sécurité (cf. figure 2). On notera en particulier une augmentation de la perception du risque “transport des matières dangereuses” (+8 % par rapport à 1998) qui peut peut-être s'expliquer par la catastrophe survenue dans le tunnel du Mont Blanc. L'hypothèse émise en 1998 relative à une certaine décrispation sur le front des risques ne semble pas se confirmer en 1999. On retrouve en 1999 des scores équivalents à ceux de l'enquête d'octobre 1997.

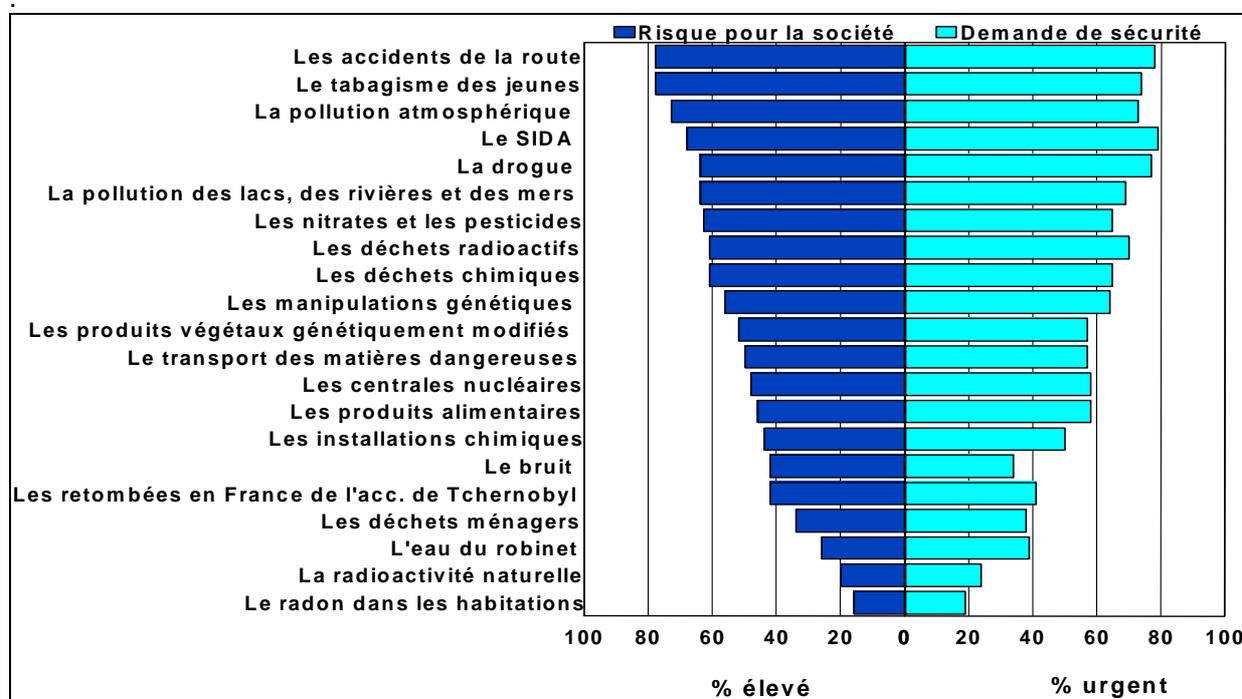


Fig. 2 : Risque sociétal et demande de sécurité [enquête IPSN, octobre 1999]

Confiance dans les autorités

La confiance dans l'action des autorités se manifeste d'abord pour les accidents de la route (48 %), le SIDA (47 %), les déchets ménagers (38 %) et l'eau du robinet (38 %).

En conclusion, les Français, tout en continuant à accorder une assez forte confiance aux autorités pour leurs actions de protection (à un niveau similaire aux années 1997 et 1998), prennent davantage conscience des risques pour la société et expriment des demandes de sécurité.

L'enquête du Baromètre IPSN d'Octobre 99, confiée à l'institut BVA a été effectuée sur le terrain du 25 au 30 octobre 1999, au moyen d'une "enquête spécifique", en face à face, auprès d'un échantillon de 1015 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, suivant la méthode des strates (habitat x région) et des quotas (sexe, âge de la personne interrogée et catégorie socioprofessionnelle du chef de famille).